



UCN EUROPEAN PROGRAMMES – GRADUATE BUSINESS UNIVERSITY

UCN EUROPEAN PROGRAMMES

GRADUATE BUSINESS UNIVERSITY



Programme d'études

Programme de recherche indépendante

Programme de niveau doctoral de recherche avancée

Advanced Research Doctorate Programme (ARDP)

Par thèse de recherche

Dans les domaines d'études suivants :

Doctorat en Sciences Psychologiques (recherche)

2026



Programme de niveau doctoral de recherche avancée

(UCN European Programmes Paris)

Informations précontractuelles (en vertu de l'article L. 444-3 du Code de l'éducation)

UCN European Programmes — Graduate Business University est un établissement d'enseignement supérieur privé déclaré au Rectorat de l'Académie de Paris.

Le doctorat en sciences psychologiques (recherche) est un programme doctoral institutionnel à vocation recherche. Il ne constitue pas une qualification professionnelle en psychologie au sens de la loi française n° 85-772 du 25 juillet 1985 relative au titre de psychologue, ni au sens du décret n° 90-255 du 22 mars 1990. Ce programme ne confère pas à ses titulaires le droit d'utiliser le titre professionnel de « psychologue » ni d'exercer la profession de psychologue en France.

• Intitulé, nature et contenu du programme

Public cible

Le doctorat par la recherche s'adresse aux professionnels et aux chercheurs confirmés titulaires d'un diplôme ou d'une qualification de niveau 7 du CEC et poursuivant des recherches de niveau 8 en vue de l'obtention du titre de niveau doctoral de recherche avancée (ADRP). Ce programme doctoral est conçu aussi bien pour les professionnels que pour les personnes souhaitant se réorienter vers une carrière universitaire, ainsi que pour les universitaires non titulaires d'un doctorat désireux d'améliorer leurs qualifications et de donner un nouvel élan à leur carrière en développant leurs connaissances, compétences et savoir-faire professionnels et académiques. Il vise également à contribuer à l'avancement des connaissances académiques, scientifiques et professionnelles dans leur domaine d'études.

Diplôme : Doctor (ADRP)

- Études flexibles tout en travaillant
- Diplôme axé sur la recherche
- Diplôme reconnu internationalement et accrédité par le CONIES-ICHE
- Encadrement individuel par des universitaires confirmés
- Admission annuelle ouverte

Conditions d'admission

Pour s'inscrire au programme de doctorat, les candidats doivent posséder :

- Un diplôme complet de niveau 7 du CEC (Cadre européen des qualifications) obtenu auprès d'un établissement d'enseignement supérieur ou d'un organisme certificateur reconnu dans



le domaine scientifique (selon le domaine d'études), suivi d'un entretien permettant d'évaluer leur aptitude aux études doctorales ;

Ou

- Un diplôme de master avec mention très bien ou un diplôme équivalent obtenu auprès d'un établissement d'enseignement supérieur ou d'un organisme certificateur reconnu dans le domaine scientifique (selon le domaine d'études), suivi d'un entretien permettant d'évaluer leur aptitude aux études doctorales ;

Ou

- Des publications pertinentes dans des revues scientifiques à comité de lecture du domaine d'études choisi, suivies d'un entretien permettant d'évaluer leur aptitude aux études doctorales. et • des compétences suffisantes en anglais (ou en allemand, en espagnol),

et

- des compétences numériques suffisantes pour utiliser la plateforme d'apprentissage en ligne.

Résultat d'apprentissage principal

Le doctorat par thèse des programmes européens de l'UCN est un programme doctoral intégré axé sur l'application des compétences de recherche dans la discipline choisie (domaine CITE). Ce programme forme des experts en recherche sectorielle capables d'appliquer directement leurs compétences de niveau 8 (CEC) en tant que chercheurs dans l'enseignement supérieur ou au sein d'une organisation.

Ce programme de doctorat par la recherche vise à préparer les candidats à entreprendre des recherches originales et indépendantes dans le large éventail de domaines couverts par son intitulé, et/ou à mener des activités professionnelles à caractère documenté et créatif dans des domaines exigeant une analyse scientifique poussée.

Résultats d'apprentissage spécifiques

1. Démontrer une compréhension approfondie des fondements théoriques, des concepts clés et des débats actuels dans le domaine d'études choisi.
2. Développer des compétences de recherche avancées, notamment la capacité à formuler des questions de recherche, à concevoir des méthodologies rigoureuses et à mener des recherches originales et indépendantes.
3. Faire preuve d'un esprit critique aiguisé, en évaluant de manière critique la littérature, les méthodologies et les cadres théoriques existants dans le domaine d'études.



4. Intégrer les connaissances issues de diverses disciplines, en démontrant une capacité à appliquer des approches interdisciplinaires pour répondre à des questions de recherche complexes.
5. Produire des travaux universitaires de haut niveau, notamment la capacité à publier dans des revues à comité de lecture et à contribuer au discours académique du domaine.
6. Démontrer une aptitude à enseigner et à diffuser les connaissances, notamment la capacité à concevoir et à animer des cours magistraux, des séminaires et des ateliers efficaces.
7. Mener des recherches de manière éthique, en respectant les normes professionnelles, l'intégrité et les droits et le bien-être des participants à la recherche.
8. Appliquer des compétences avancées en résolution de problèmes pour relever des défis complexes dans le domaine d'études, en utilisant des approches novatrices et créatives.
9. Communiquer efficacement les résultats de recherche à divers publics, notamment les pairs universitaires, les décideurs politiques et le grand public, par le biais de présentations orales et de publications.
10. Faire preuve de leadership et d'aptitudes à collaborer efficacement avec ses pairs, ses mentors et les partenaires externes dans le cadre de projets de recherche et d'activités universitaires.
11. Démontrer une maîtrise des méthodes statistiques et analytiques avancées pertinentes au domaine, en utilisant les logiciels et outils appropriés.
12. Développer la capacité de rédiger des propositions de recherche compétitives, d'obtenir du financement et de gérer efficacement les budgets de recherche.
13. Apporter une contribution originale et significative à l'ensemble des connaissances existantes dans le domaine, en faisant progresser la compréhension des enjeux et des questions clés.
14. S'engager dans un développement professionnel continu, en se tenant au courant des tendances, des technologies et des méthodologies émergentes pertinentes au domaine d'études.
15. Faire preuve d'une perspective globale en tenant compte des contextes internationaux et en collaborant avec des universitaires et des chercheurs issus de divers horizons culturels. Ces acquis d'apprentissage représentent collectivement le haut niveau de réussite attendu des doctorants et englobent les compétences académiques, de recherche, d'enseignement et de développement professionnel.



Compétences en recherche

1. Capacité démontrée à mener des recherches rigoureuses et novatrices, contribuant à l'avancement des connaissances dans le domaine choisi.
2. Publications dans des revues à comité de lecture reconnues, présentations réussies lors de conférences et constitution d'un portefeuille de recherche complet et percutant.
3. Excellentes aptitudes à la pensée critique et capacité à analyser de manière critique des problématiques, des théories et des méthodologies complexes.
4. Maîtrise de la synthèse documentaire, de l'analyse rigoureuse des données et capacité à évaluer de manière critique les méthodologies et les résultats de recherche.
5. Intégration des connaissances et des méthodologies issues de diverses disciplines pour répondre à des questions et des défis de recherche complexes.
6. Collaboration avec des chercheurs de différents domaines, intégration de perspectives interdisciplinaires dans la conception de la recherche et contribution à des projets multidisciplinaires.
7. Excellentes aptitudes à la communication, tant à l'écrit qu'à l'oral, auprès de publics variés, notamment les pairs, les étudiants, les décideurs politiques et le grand public.
8. Présentations de recherche claires et convaincantes, rédaction académique structurée et percutante, et communication efficace des résultats de recherche à un public non spécialisé.
9. Aptitudes démontrées en matière d'enseignement et de mentorat, contribuant au développement académique d'autrui.
10. Évaluations étudiantes positives, encadrement réussi d'étudiants de premier cycle ou de cycles supérieurs, et capacité à communiquer des concepts complexes de manière accessible.
11. Respect des normes éthiques les plus élevées en recherche, garantissant les droits et le bien-être des participants et maintenant l'intégrité de toutes les activités de recherche.
12. Autorisation éthique obtenue pour les projets de recherche, transparence dans la description des méthodes de recherche et prise en compte des considérations éthiques dans le traitement des sujets de recherche.
13. Aptitudes démontrées en matière de leadership et capacité à collaborer efficacement avec les pairs, les mentors et les partenaires externes.
14. Rôles de leadership dans des projets de recherche ou des initiatives académiques, collaboration fructueuse avec des équipes diversifiées, et excellentes aptitudes en communication et en négociation.



15. Fait preuve de créativité et d'adaptabilité face aux défis de la recherche, en intégrant des approches novatrices et en s'adaptant à l'évolution du contexte de recherche.
16. Contribue au développement de nouvelles méthodologies de recherche, à l'adaptation aux difficultés imprévues et à l'application de la recherche dans des contextes concrets.
17. S'engage dans un développement professionnel continu, se tenant au courant des tendances, technologies et méthodologies émergentes dans son domaine.
18. Participe à des conférences et des ateliers, est membre d'organisations professionnelles et s'investit activement dans des activités de perfectionnement professionnel.

Domaines de recherche

ISCED 0313 - Psychologie

ISCED 0314 - Sociologie et études culturelles



Processus d'apprentissage

Le processus d'apprentissage au sein d'un programme de doctorat repose sur une approche multidimensionnelle visant à développer des connaissances approfondies, des compétences en recherche et une démarche scientifique rigoureuse. L'un des principaux fondements réside dans la spécialisation poussée offerte par les programmes de doctorat, permettant aux doctorants de s'immerger pleinement dans un domaine d'études spécifique. Ce niveau d'expertise dépasse celui des formations de master ou de licence. Les candidats sont tenus d'apporter des contributions originales à la connaissance par le biais de cours avancés, d'examens de synthèse et de la rédaction d'une thèse.

Un autre fondement essentiel concerne le développement de compétences en recherche autonome. Les programmes de doctorat sont conçus pour former des chercheurs autonomes, capables de concevoir, de mener et de diffuser des recherches originales. Ce processus met l'accent sur le développement de compétences de recherche avancées, de l'esprit critique et de la capacité à apporter des perspectives novatrices à la communauté académique et professionnelle.

Reconnaissant la complexité des enjeux contemporains, les programmes de doctorat encouragent également les approches interdisciplinaires de la résolution de problèmes et de la recherche. Les doctorants s'engagent dans une exploration de perspectives, de théories et de méthodologies diverses, ce qui favorise une compréhension globale de leur domaine de recherche et encourage la collaboration interdisciplinaire.

De plus, les programmes de doctorat reconnaissent le rôle essentiel de l'enseignement et du mentorat dans les carrières universitaires. Ils offrent ainsi aux candidats des opportunités de développer leurs compétences pédagogiques et de mentorat. Cela implique l'acquisition d'une expérience pratique en matière d'enseignement, de conception de cours et de communication efficace de concepts complexes à des publics variés.

Les considérations éthiques sont primordiales dans la recherche et le milieu universitaire, ce qui conduit les programmes de doctorat à inculquer aux candidats un sens aigu de l'éthique et du professionnalisme. Les doctorants sont tenus de mener leurs recherches avec intégrité, en respectant les normes éthiques, en veillant au bien-être des participants et en faisant preuve de transparence dans la présentation de leurs méthodologies.

Le processus d'apprentissage met également l'accent sur le développement de compétences de pensée critique avancées. La formation doctorale vise à doter les candidats de la capacité d'analyser, de synthétiser et d'évaluer de manière critique des problématiques complexes. Ceci les encourage à relever les défis de la recherche, à remettre en question les hypothèses et à développer des solutions innovantes, favorisant ainsi leur capacité d'analyse critique et de résolution de problèmes.



Une communication efficace des résultats de recherche est essentielle à leur impact scientifique et à leur pertinence sociétale. Les doctorants sont tenus de communiquer leurs travaux à un public tant académique que non académique. Le processus d'apprentissage comprend le perfectionnement des compétences en communication écrite et orale, permettant aux candidats de présenter leurs travaux de manière claire, accessible et convaincante.

Enfin, les programmes de doctorat reconnaissent la nature dynamique du savoir, ce qui exige des chercheurs un engagement dans la formation continue. Ce processus d'apprentissage encourage une approche de développement professionnel continu, favorisant un engagement envers l'apprentissage tout au long de la vie et l'adaptabilité.

Format : 100 % en ligne

Admissions : Ouvertes toute l'année

Corps professoral

Personnel enseignant sélectionné parmi les universités du monde entier.

Les professeurs impliqués dans les programmes de doctorat se distinguent par un ensemble de caractéristiques essentielles qui contribuent collectivement à la rigueur académique, à la qualité de l'encadrement et à l'excellence de la recherche, éléments indispensables à la réussite du programme. Ces caractéristiques reflètent les exigences élevées du corps professoral, créant ainsi un environnement d'apprentissage propice aux doctorants.

Les professeurs sont des experts chevronnés dans leurs domaines respectifs, possédant une vaste expérience et de solides connaissances en recherche. La diversité de leurs spécialisations contribue à la richesse du paysage académique, garantissant aux candidats un large éventail d'expertises pour mener à bien leurs recherches.

L'un des atouts majeurs du corps professoral du programme de doctorat est son engagement indéfectible envers le développement global des doctorants. Au-delà de la transmission de connaissances disciplinaires, les professeurs s'attachent à développer l'esprit critique, les compétences en recherche et une approche scientifique, favorisant ainsi un environnement propice à l'épanouissement intellectuel.

Le corps professoral excelle dans l'encadrement, offrant un accompagnement personnalisé aux doctorants tout au long de leur parcours universitaire. Leur mentorat dépasse le cadre académique et englobe le développement de carrière, la gestion de projets de recherche et la promotion d'une éthique professionnelle essentielle à la réussite dans le milieu universitaire et au-delà.



Conscients de l'importance des perspectives interdisciplinaires, les professeurs s'engagent activement dans des collaborations entre différentes disciplines. Cet esprit de collaboration enrichit non seulement le paysage académique, mais permet également aux doctorants de découvrir diverses méthodologies et approches, approfondissant ainsi leurs recherches.

L'engagement des professeurs envers l'excellence en recherche se reflète dans leur approche pédagogique. Ils intègrent la recherche de pointe au cursus, offrant aux doctorants la possibilité de se familiariser avec les dernières avancées dans leur domaine et favorisant un environnement où théorie et pratique se conjuguent harmonieusement.

L'intégrité et la déontologie sont des principes fondamentaux du leadership des professeurs. Ils incarnent l'éthique dans leurs pratiques de recherche, leurs méthodes d'enseignement et leurs interactions avec les doctorants. Cet engagement envers un leadership éthique établit une norme pour la communauté universitaire et inculque aux doctorants un solide sens de l'intégrité académique.

Le corps professoral contribue activement au débat académique par le biais de publications, de communications lors de conférences et de sa participation à des activités de recherche. Son implication garantit aux doctorants une connaissance approfondie des avancées de la pensée académique, les encourageant à s'investir pleinement dans la communauté universitaire.

Malgré leur renommée dans leurs domaines respectifs, les professeurs restent accessibles et à l'écoute. Ceci favorise un environnement d'apprentissage collaboratif et stimulant, où la communication et le dialogue sont essentiels, créant ainsi un espace où les doctorants se sentent encouragés à solliciter des conseils et à partager leurs idées.

Le corps professoral s'engage dans un développement professionnel continu, se tenant informé des tendances, méthodologies et approches pédagogiques émergentes. Cet engagement garantit le dynamisme du programme de doctorat et son adéquation avec l'évolution du paysage académique et de la recherche.

En résumé, les caractéristiques du corps professoral du programme de doctorat témoignent d'un engagement envers l'excellence, le mentorat et le progrès des connaissances. Leur expertise collective et leur dévouement créent une communauté universitaire dynamique où les doctorants sont non seulement formés, mais aussi inspirés à contribuer de manière significative à leurs domaines respectifs.



Doctorat par thèse

Le Doctorat (ADRP) est un doctorat de recherche exigeant un travail de recherche indépendant de niveau supérieur au master, ainsi qu'une thèse contribuant à la théorie ou à la pratique dans la discipline et au développement de la pratique professionnelle par l'enrichissement des connaissances spécifiques au domaine et, par conséquent, par un impact concret sur la pratique au-delà de la recherche.

UCN European Programmes améliore constamment ses cursus et met régulièrement à jour ses programmes.

UCN European Programmes a développé le doctorat de recherche par thèse en tant que doctorat de recherche indépendant.

Diplôme de troisième cycle (ADRP)

Le Doctor de recherche avancée (ADRP) d'UCN European Programmes est un programme doctoral intégré axé sur l'application des compétences de recherche dans la discipline choisie (domaine CITE). Ce programme forme des experts en recherche sectorielle capables d'appliquer directement leurs compétences de niveau 8 (EQF) en tant que chercheurs dans l'enseignement supérieur ou au sein d'une organisation.

Assurance qualité

UCN European Programmes est un établissement d'enseignement supérieur autonome, accrédité pour le Doctor de recherche avancée. À ce titre, les programmes européens de l'UCN participent au processus d'assurance qualité, d'agrément institutionnel et d'accréditation des programmes délivrés par le CONIES-ICHE : Accréditée par le CONIES-ICHE Board of Accreditation — cadre indépendant, et alignée sur des cadres reconnus d'assurance qualité. La déclaration française au Rectorat de l'Académie de Paris constitue un acte institutionnel distinct.

Domaines d'études : Doctorat en Sciences Psychologiques (recherche)

Les programmes européens de l'UCN ont harmonisé leurs doctorats de recherche de troisième cycle selon un cadre général et un cursus unique pour tous les doctorats de recherche en philosophie dans les domaines d'études qu'ils proposent.

L'Institut de statistique de l'UNESCO a publié la Classification internationale type de l'éducation : Domaines d'éducation et de formation 2013 – Descriptions détaillées des domaines (mai 2013). Cette classification sert de base aux doctorats de recherche indépendants en : (...) sciences sociales (psychologie), (...), avec un accent particulier sur le domaine spécifique décrit ci-dessous.

Ce document de l'UNESCO décrit le contenu de chacun des domaines détaillés de la révision de 2013 de la Classification internationale type de l'éducation : Domaines d'éducation et de



formation (CITE-F 2013). Dans la mesure du possible, chaque description fournit des exemples de sujets relevant de chaque domaine, ainsi que des cas limites inclus dans d'autres domaines. Ces exclusions permettent de mieux distinguer les domaines, notamment lorsque leur contenu semble similaire.

À la fin du document figurent des listes alphabétiques et numériques des sujets et des domaines. Ces listes contiennent davantage d'exemples de sujets que ceux mentionnés dans les descriptions de domaines elles-mêmes. Le programme-cadre des programmes européens de doctorat de l'UCN applique la classification et les catégories des disciplines de la CITE 2013, incluant les domaines généraux, spécifiques et détaillés.

Domaines de recherche

ISCED 0313 - Psychologie

ISCED 0314 - Sociologie et études culturelles



Conditions d'admissibilité :

Pour être admissible à cette formation, les candidats doivent satisfaire aux critères suivants :

- Fournir la preuve d'un diplôme de troisième cycle pertinent, tel qu'un master ou un diplôme équivalent dans un domaine connexe.
- Fournir une lettre de motivation convaincante et inclure une proposition de recherche pertinente et intéressante (version abrégée) dans leur dossier de candidature.
- Justifier d'au moins trois ans d'expérience professionnelle pertinente.
- Occuper ou avoir occupé un poste de cadre supérieur permettant de contribuer à l'atteinte des objectifs d'apprentissage du programme, notamment du projet de recherche.
- Les programmes européens de l'UCN peuvent également exiger une expérience significative en encadrement scientifique ou professionnel, impliquant des responsabilités en matière de recherche.
- Les candidats doivent se spécialiser dans un domaine précis. Le domaine d'études doit être proposé par un programme doctoral de l'UCN.
- Une évaluation individuelle de l'admission et de l'admissibilité est requise.
- Après la réalisation du projet de recherche et la rédaction des travaux, le candidat soutient sa thèse (mémoire ou rapport de projet complet) devant un jury.
- La charge de travail totale du doctorat correspond à l'équivalent de trois années d'études à temps plein ou à 4500 heures de travail.

THÈSE :

Deux exemplaires papier de la thèse doivent être envoyés à l'adresse postale de l'université. Les programmes européens de l'UCN peuvent dispenser de l'envoi de l'exemplaire papier en cas de version numérique (PDF) et factureront alors les frais de bibliothèque numérique.



Justification du doctorat de recherche

1) Objectifs de carrière à long terme

Les candidats entreprennent un doctorat afin d'atteindre leurs objectifs de carrière à long terme. Pour une carrière universitaire, le doctorat est une qualification essentielle qui permet à la fois de poursuivre leurs recherches et d'enseigner aux étudiants. Les docteurs s'attendent à trouver un emploi dans leur discipline, les compétences analytiques et de recherche acquises au cours d'un doctorat étant hautement transférables à d'autres secteurs.

2) Démonstration du potentiel intellectuel

Un doctorat démontre non seulement la capacité du chercheur à mener des recherches indépendantes, mais met également en lumière ses connaissances approfondies et essentielles dans un domaine spécifique.

3) Amélioration et enrichissement des connaissances

Les résultats de la recherche contribuent à l'avancement et à l'expansion des connaissances dans la discipline. Contribuer aux connaissances signifie créer de nouvelles connaissances à partir des connaissances existantes grâce à une recherche approfondie et novatrice.

4) Contribution à la discipline

Les chercheurs qui entreprennent un doctorat le font par passion pour un sujet spécifique et souhaitent consacrer leur temps de recherche à des découvertes importantes dans ce domaine. Les candidats au doctorat pourront mener leurs propres recherches. Si leur thèse et leurs résultats sont solides et pertinents, d'autres experts de la discipline choisie y feront référence lors de leurs cours.

5) Contributions à la société et au développement humain durable

Recherche :

La recherche est le moteur du progrès humain. Recherche, innovation et développement sont les forces motrices du développement économique et social de chaque pays. L'intérêt commun de tous les pays pour la recherche scientifique se traduit par la conscience de leur rôle dans le bien-être de la civilisation humaine. Le niveau de développement social dépend principalement de la mise en œuvre des systèmes d'éducation et de recherche, du niveau d'instruction de la population, de l'excellence des résultats de la recherche et de l'égalité d'accès aux services et produits de ces systèmes pour tous les utilisateurs potentiels.

Personnes :

Le développement humain vise à améliorer la qualité de vie des individus plutôt que de supposer que la croissance économique conduira automatiquement à un plus grand bien-être



pour tous. La croissance des revenus est perçue comme un moyen de développement, et non comme une fin en soi.

Opportunités :

Le développement humain vise à donner aux individus davantage de liberté pour mener la vie qu'ils souhaitent. Concrètement, cela signifie développer les capacités des individus et leur donner la possibilité de les mettre à profit. Par exemple, éduquer une fille lui permettra d'acquérir des compétences, mais cela sera peu utile si elle n'a pas accès à l'emploi ou si elle ne possède pas les compétences requises sur le marché du travail local. Le développement humain repose sur trois piliers : vivre une vie longue, saine et créative, être instruit et avoir accès aux ressources nécessaires à un niveau de vie décent. Bien d'autres éléments sont également importants, notamment pour créer les conditions propices au développement humain, et certains sont présentés dans le tableau ci-dessous. Une fois les fondements du développement humain acquis, des perspectives de progrès s'ouvrent dans d'autres aspects de la vie.

Le choix :

Le développement humain est, fondamentalement, une question de choix. Il s'agit d'offrir des opportunités aux individus, sans les contraindre à les saisir. Nul ne peut garantir le bonheur humain, et les choix que chacun fait relèvent de sa propre responsabilité. Le processus de développement – le développement humain – devrait au moins créer un environnement permettant à chacun, individuellement et collectivement, de s'épanouir pleinement et d'avoir une chance raisonnable de mener une vie productive et créative, à laquelle il accorde de la valeur.

Mondialisation durable :

Le professeur Gerhard Berchtold (UCN, 2009) définit la mondialisation durable comme « un système de commerce mondial de biens et de services, incluant les services et transactions financiers, la libre circulation des personnes, les échanges culturels et la circulation de l'information et des connaissances (capital de données) à travers le monde, notamment via Internet, ainsi que le développement d'une culture cosmopolite répondant aux exigences mondiales pour le fonctionnement de ce système global, sans mettre en péril ni compromettre les besoins actuels et futurs ni les infrastructures, cultures, sociétés et communautés, génériques et autochtones, aux niveaux local, régional et national. »

Stratégies durables pour la survie des sociétés :

Berchtold (2018) postule que « les stratégies durables pour la survie des sociétés exigent une approche intégrée, interdisciplinaire et systémique aux niveaux local, régional, national, transnational et mondial afin de prévenir la concrétisation des principales menaces environnementales que les activités humaines font peser sur les écosystèmes mondiaux et



l'environnement humain. Il s'agit de lutter contre les effets des modes de consommation énergétique, du réchauffement climatique, de l'élévation du niveau de la mer, de la désertification, des pénuries d'eau, de la pollution et de la dégradation des ressources naturelles, minérales et infrastructurelles grâce à des technologies innovantes, intégrées et propres, et en réorganisant nos modes de production, de transport et de consommation d'énergie et de ressources naturelles vers une économie circulaire. Pour ce faire, il convient d'utiliser tous les moyens disponibles, en mobilisant les technologies et les sciences les plus récentes, afin de prévenir l'extinction de l'humanité et la disparition des sociétés humaines de notre planète Terre, de maintenir une planète habitable et de préserver les infrastructures humaines et les ressources vitales pour les sociétés actuelles et futures, tout en promouvant la recherche et l'éducation en matière de stratégies et de technologies de survie. »

Justification

Chaque programme doctoral des Programmes européens de l'UCN comprend une justification exposant ses buts et objectifs. Les Programmes européens de l'UCN estiment que ce programme de troisième cycle répond à un besoin spécifique pour les chercheurs confirmés dans leurs domaines de spécialisation. Le programme est conçu pour les chercheurs dans le domaine scientifique concerné et pour les universitaires professionnels s'adressant aux candidats à l'échelle internationale, car les enjeux et défis actuels ne sont ni locaux ni nationaux, mais bien mondiaux.

Objectifs du programme

Les objectifs du programme visent à permettre aux candidats de devenir des universitaires et des chercheurs dans la discipline scientifique choisie et à leur apporter un bénéfice professionnel à l'issue du programme.

Le doctorat par thèse est offert en anglais, langue d'enseignement internationale, et donne droit à l'obtention du diplôme de Doctor. (Optionnellement en allemand ou en espagnol)

Il est proposé comme doctorat de recherche général, sans spécialisation particulière, et dans diverses spécialisations.

Les doctorants peuvent se spécialiser dans les domaines suivants : éducation ; sciences sociales et économiques, sciences de psychologie ; administration et droit ; ou sciences de l'environnement, dans les domaines pratiques proposés pour chaque discipline. Le doctorat par la recherche offre une excellente opportunité aux candidats possédant une expérience de niveau avancé dans l'un des domaines de spécialisation proposés par les programmes européens de l'UCN, d'obtenir un diplôme de doctorat et d'améliorer ainsi leurs perspectives de carrière. Le doctorat est un doctorat de recherche indépendant.



Le programme doctoral comprend une recherche indépendante de niveau post-doctoral dans la spécialisation choisie. Les doctorants soumettent leur projet de recherche, puis réalisent une thèse/un mémoire final axé sur un domaine scientifique spécifique.

Les doctorants peuvent rédiger leur thèse dans des domaines en lien avec leur contexte professionnel, tels que l'éducation, le management et l'entrepreneuriat, les sciences sociales et économiques, la psychologie et les sciences de l'environnement. Le niveau et l'étendue des compétences, des connaissances et de la compréhension requis pour valider le programme impliquent que la période de publication des articles chevauche la période de recherche.

Objectifs du programme – Profil de qualification

Le doctorat modulaire de recherche (ADRP) a pour objectif général de dispenser une formation académique rigoureuse visant à développer les compétences, l'expertise, les connaissances et la vision des étudiants, quel que soit leur parcours, afin de les rendre critiques, analytiques et créatifs. Le programme vise à favoriser le développement personnel, tant pour l'avancement de carrière que pour l'apprentissage tout au long de la vie. Les compétences acquises peuvent concerner la gestion générale sans spécialisation ou un domaine d'expertise spécifique en gestion professionnelle (spécialisation).

Le programme offre aux étudiants la possibilité de développer leurs capacités, leurs compétences et leurs aptitudes dans un environnement d'apprentissage stimulant. La philosophie du programme peut se résumer aux objectifs suivants :

Développer une approche critique de l'utilisation des sources contemporaines pour explorer des concepts, des idées et des enjeux complexes, pertinents et importants pour le domaine d'études choisi.

Développer la capacité d'analyse critique, le raisonnement logique, l'imagination créative et le jugement indépendant.

Offrir un cadre d'études permettant à chaque étudiant de valoriser son expérience académique et professionnelle antérieure de manière pertinente et significative.

Exposez l'étudiant à un éventail de perspectives, susceptibles de correspondre à ses intérêts et à son contexte professionnel.

Reconnaissez la diversité des sources d'apprentissage et la pertinence des méthodes d'évaluation des acquis.

Le doctorat est un diplôme terminal. Il s'agit d'un doctorat de recherche mené dans un cadre professionnel. Le doctorat exige des investigations et des analyses plus poussées que celles requises pour la maîtrise, avec la rédaction d'une thèse ou la publication d'un article contribuant à l'avancement des connaissances scientifiques ou à la pratique professionnelle.



Le programme, comprenant une proposition et un projet de recherche, est équivalent à celui d'un doctorat reconnu internationalement. La partie du programme consacrée à la recherche indépendante et à la rédaction de la thèse est axée sur la recherche appliquée aux problématiques actuelles, avec une contribution directe à la science ou à la pratique. Le doctorat exige une thèse, un mémoire ou un projet final d'envergure, incluant une soutenance et l'approbation d'un jury d'examineurs désignés par un comité d'évaluation doctorale officiellement reconnu et qualifié. Le doctorat vise la création de nouvelles théories, ainsi que leur application à des problèmes pratiques. Le programme de doctorat poursuit ainsi deux objectifs : (1) contribuer à la fois à la théorie et à la pratique des connaissances scientifiques ; et (2) développer la pratique professionnelle et contribuer à l'avancement des connaissances professionnelles. Le diplôme est décerné lorsque toutes les exigences, les examens, les validations et la recherche écrite sont satisfaits, examinés et approuvés par le jury d'examen.

Le doctorat permettra aux diplômés de devenir des chercheurs autonomes et responsables, dotés des outils et de la motivation nécessaires pour poursuivre leurs recherches, développer leurs compétences et réfléchir à leur pratique tout au long de leur carrière.

Ce programme vise à permettre à chaque étudiant de développer son potentiel grâce à un cursus d'études soigneusement sélectionné, intégrant des éléments de diverses méthodes d'apprentissage, orientées à la fois vers les axes académique et professionnel.

Les principaux objectifs du programme de recherche doctorale sont les suivants :

- Permettre à l'étudiant d'atteindre un niveau de compétence académique approprié.
- Favoriser son développement personnel et développer une conscience critique de ses propres avantages et de ceux de son organisation.
- Développer des compétences d'initiation, de mise en œuvre et d'analyse dans divers contextes.
- Développer des capacités d'analyse et d'évaluation de problèmes et de situations complexes.



Compétences

Critères d'examen (Descripteurs de Dublin) :

Les qualifications attestant la réussite du troisième cycle sont décernées aux étudiants qui :

ont démontré une compréhension systématique d'un domaine d'études et une maîtrise des compétences et méthodes de recherche associées à ce domaine ;

ont démontré leur capacité à concevoir, élaborer, mettre en œuvre et adapter un processus de recherche substantiel avec rigueur scientifique ;

ont contribué, par une recherche originale, à l'avancement des connaissances en développant un corpus de travaux substantiel, dont certains méritent une publication dans des revues à comité de lecture nationales ou internationales ;

sont capables d'analyser, d'évaluer et de synthétiser de manière critique des idées nouvelles et complexes ;

peuvent communiquer avec leurs pairs, la communauté scientifique au sens large et la société en général sur leurs domaines d'expertise ;

sont susceptibles de contribuer, dans les contextes académiques et professionnels, au progrès technologique, social ou culturel dans une société du savoir.

Terminologie

Le terme « professionnel » est employé dans son sens le plus large, désignant les attributs pertinents à l'exercice d'un travail ou d'une vocation et impliquant l'application de certains aspects d'un apprentissage approfondi. Il ne s'applique pas aux exigences spécifiques relatives aux professions réglementées. Ces dernières peuvent être précisées dans le profil/la spécification.

Le terme « compétence » est employé dans son sens le plus large, permettant une gradation des aptitudes ou des compétences. Il ne s'applique pas au sens plus restreint défini uniquement par une évaluation par « oui » ou « non ».

Le terme « recherche » couvre un large éventail d'activités, souvent liées à un domaine d'études. Il désigne ici une étude ou une investigation approfondie fondée sur une compréhension systématique et une analyse critique des connaissances. Ce terme est employé de manière inclusive afin d'englober l'ensemble des activités qui soutiennent un travail original et novateur dans tous les domaines académiques, professionnels et technologiques, y compris les sciences humaines, les arts traditionnels, les arts du spectacle et les autres arts créatifs. Il n'est pas utilisé dans un sens limité ou restreint, ni en rapport uniquement avec une « méthode scientifique » traditionnelle.



Qualifications du troisième cycle

Connaissances et compréhension du cycle :

3 (Doctorat) [comprend] une compréhension systématique de leur domaine d'études et la maîtrise des méthodes de recherche associées à ce domaine.

Application des connaissances et de la compréhension :

3 (Doctorat) [se manifeste par] la capacité de concevoir, d'élaborer, de mettre en œuvre et d'adapter un processus de recherche substantiel avec intégrité scientifique.

[s'inscrit dans le contexte de] une contribution qui repousse les frontières de la connaissance par le développement d'un corpus de travaux substantiel, dont certains méritent une publication dans des revues à comité de lecture nationales ou internationales.

Capacité de jugement :

3 (Doctorat) [exige d'être] capable d'analyser, d'évaluer et de synthétiser de manière critique des idées nouvelles et complexes.

Communication

3 (Doctorat) avec leurs pairs, la communauté scientifique au sens large et la société en général (dialogue) sur leurs domaines d'expertise (large champ d'expertise).

Aptitudes d'apprentissage...

3 (Doctorat) : capacité attendue à promouvoir, dans les contextes académiques et professionnels, le progrès technologique, social ou culturel.

Descriptif des qualifications de niveau 8

Les qualifications attestant la réussite du troisième cycle sont décernées aux étudiants qui :

- i. ont démontré une compréhension systématique d'un corpus de connaissances ou d'un domaine d'études substantiel et une maîtrise des compétences et des méthodes de recherche associées à ce domaine ;
- ii. ont démontré leur capacité à concevoir et à mettre en œuvre un processus de recherche rigoureux, avec intégrité scientifique, visant à produire de nouvelles connaissances, applications ou une compréhension novatrice de la discipline, et à adapter la conception du projet en fonction des problèmes imprévus ;
- iii. ont contribué, par une recherche originale ou d'autres travaux universitaires de haut niveau, à l'avancement des connaissances par le développement d'un corpus de travaux substantiel ;



- iv. iv. sont capables de porter des jugements éclairés sur des questions complexes dans des domaines spécialisés et d’entreprendre une analyse critique, une évaluation et une synthèse d’idées nouvelles et complexes ;
- v. v. peuvent communiquer leurs idées et conclusions sur leurs domaines d’expertise de manière claire et efficace à des publics spécialisés et non spécialisés : leurs pairs, la communauté scientifique au sens large et la société en général ;
- vi. vi. sont capables de défendre leurs intérêts dans les contextes universitaires et professionnels.

Dans le cadre de leur thèse, les doctorants sont censés devenir des chercheurs autonomes, compétents dans un domaine général ou spécifique de leur discipline (domaine CITE), en vue de contribuer à l'élaboration de politiques et à la recherche. Ces compétences leur permettent d'envisager une carrière universitaire et d'intégrer le marché du travail professionnel après l'obtention de leur doctorat.



Recherche - Thèse

Le projet de recherche offre aux candidats l'opportunité d'appliquer les compétences acquises durant leur cursus. Ils peuvent utiliser tout cadre philosophique, plan de recherche, méthode et approche pour intégrer leur pratique professionnelle aux théories de la recherche. La thèse de doctorat permet aux doctorants d'identifier les problématiques liées à leur contexte professionnel, quel que soit le secteur d'activité, d'examiner la littérature pertinente, de collecter des données, d'appliquer des techniques de recherche et d'analyser ces données afin de mettre en œuvre des changements conformes aux objectifs de la recherche.

Le nombre de mots d'une thèse de doctorat est limité à 40 000-80 000. La norme de citation à suivre est identique à celle des programmes européens de l'UCN ou à une norme reconnue. Une thèse de doctorat ne doit pas dépasser 80 000 mots et en compte généralement plus de 60 000. Ce nombre inclut les notes de bas de page et les notes de fin, mais exclut les annexes et la bibliographie. Les figures, tableaux, images, etc., sont comptabilisés comme l'équivalent de 150 mots par page, ou fraction de page, où ils apparaissent. Doctorat par thèse.

Doctorat par thèse

Le doctorat par thèse est un doctorat de recherche exigeant des cours de niveau supérieur à la maîtrise, ainsi qu'une recherche et une thèse contribuant à la théorie ou à la pratique dans la discipline, et au développement de la pratique professionnelle par l'apport de connaissances spécifiques au domaine et, par conséquent, un impact concret sur la pratique au-delà de la recherche.

Doctorat par publications

Un doctorat pour publications scientifiques est possible comme variante du doctorat par thèse, à condition que cette procédure soit conforme aux exigences du programme doctoral.

Il ne s'agit pas d'un raccourci vers le doctorat, mais d'une option accessible aux chercheurs reconnus et actifs, ainsi qu'aux professionnels à temps plein ayant déjà publié des travaux universitaires ou équivalents. Le doctorat par publications est assez courant dans les universités britanniques, qui ont introduit cette formule dans le monde académique. Le doctorat par la recherche antérieure vise à démontrer que les travaux soumis sont d'une grande qualité, constituent une contribution originale et significative à l'avancement des connaissances ou à leur application, ou aux deux, et établissent que le candidat est une autorité reconnue dans le ou les domaines d'études concernés. Les travaux présentés doivent également être déjà publiés.

L'objectif n'est pas d'examiner l'intégralité des publications du candidat, mais une sélection présentant une cohérence substantielle et une contribution originale et liée. Le doctorat par la recherche antérieure doit être aussi original et cohérent qu'un doctorat classique. Les travaux présentés doivent être déjà publiés, susceptibles d'être évalués par les pairs, et inclure



des articles dans des revues à comité de lecture, des publications universitaires ou des monographies, des rapports officiels, des portfolios d'œuvres créatives, etc. Les travaux soumis constituent une contribution originale aux connaissances et incluent des publications récentes. La candidature doit s'inscrire dans un débat actuel. Les publications doivent porter sur un domaine de recherche académique commun, présenter une argumentation centrale solide et être originales, fondées sur la recherche, d'une qualité équivalente à celle d'une thèse de doctorat et s'inscrire dans un discours académique.

Les candidats ne peuvent soumettre leurs travaux publiés à l'évaluation qu'après un délai minimum de six mois suivant leur inscription.

Le doctorat par la validation des travaux antérieurs est décerné par les programmes européens de l'UCN après la présentation réussie des travaux antérieurs et d'un document de synthèse de 10 000 à 15 000 mots, ainsi que la publication de travaux antérieurs totalisant au moins 20 000 mots, et après un examen. Le document de synthèse doit contextualiser les travaux antérieurs, démontrer leur cohérence et souligner la contribution originale et indépendante apportée à la connaissance.



Module : Recherche - Thèse

Le projet de recherche offre aux candidats l'opportunité d'appliquer les compétences acquises durant leur cursus. Ils peuvent utiliser tout postulat philosophique, plan de recherche, méthode et approche pour intégrer leur pratique professionnelle aux théories de la recherche. La thèse de Doctor permet aux étudiants d'identifier les problématiques liées à leur contexte professionnel au sein de toute organisation, quel que soit son secteur d'activité, d'examiner la littérature pertinente, de collecter des données, d'appliquer des techniques de recherche et d'analyser ces données afin de mettre en œuvre des changements conformes aux objectifs de la recherche.

Le nombre de mots pour une thèse de Doctor est limité à 40 000-80 000. Les normes de citation seront identiques à celles de l'UCN ou à une norme reconnue.



Projet de recherche mené en partenariat avec les programmes européens de l'UCN :

Thèse de **doctorat par thèse** réalisée en collaboration avec les programmes européens de l'UCN.

Unités obligatoires du **doctorat par thèse**

- Soumission du projet de recherche et du titre de la thèse
- Sélection et nomination du directeur de recherche et de la thèse, du mentor et de l'examineur
- Approbation du projet de recherche et du titre de la thèse, avec la méthodologie appliquée
- Soumission des formulaires de recherche relatifs à la pertinence des projets de recherche (parties I et II)
- Soumission de l'ébauche de la thèse aux programmes européens de l'UCN
- Approbation de l'ébauche de la thèse par les programmes européens de l'UCN
- Soumission de la thèse aux programmes européens de l'UCN
- Approbation et évaluation de la thèse par les programmes européens de l'UCN
- Soumission de la présentation PowerPoint de la thèse
- Soutenance orale finale en ligne et examen
- Publication de l'article de recherche dans une revue indexée



1) Soumission de la candidature et du projet de recherche

Lors de cette étape, le candidat sollicite son admission. Il rédige également une lettre de motivation de 1 500 mots maximum, exposant ses intentions ainsi que le sujet et le champ d'application de sa recherche dans le domaine d'études. Un brouillon, présentant les idées sous une forme non finalisée, peut être préparé afin d'organiser ces idées et de déterminer la structure finale du document.

2) Élaboration et soumission du projet de recherche et du titre du thèse

Une fois les conditions d'admission remplies et le sujet et le champ d'application de la recherche officiellement approuvés par le Comité de Recherche (qui en informe le candidat), le candidat soumet son projet de recherche définitif. Ce dernier ne doit pas excéder 7 000 mots.

3) Choix et désignation du directeur de recherche et de la directrice de thèse

Le candidat peut proposer un directeur de recherche ou une directrice de thèse, soit parmi ses propres choix, soit parmi ceux disponibles au sein des programmes européens de l'UCN dans la discipline et le domaine concerné, soit par désignation des programmes européens de l'UCN. Cette désignation est une condition préalable au démarrage du projet de recherche. Les examinateurs, directeurs de thèse ou directeurs de thèse externes doivent obtenir l'approbation du Comité de recherche. Les candidats admis au doctorat travaillent en étroite collaboration avec leur directeur de thèse désigné pour suivre les différentes phases du programme, décrites ci-dessous.

4) Approbation du projet de recherche, du titre de la thèse et de la méthodologie appliquée

Le projet est examiné par le Comité de recherche, sur la base d'une présentation, d'un entretien et d'une discussion. Des recommandations concernant les projets de recherche proposés peuvent être formulées.

5) Projet de recherche

La phase de recherche débute avec la réception par le candidat de la lettre d'acceptation officielle, qui précise le titre approuvé de la thèse, le nom du directeur de thèse (et du codirecteur, le cas échéant) et le calendrier de réalisation de la thèse. Les candidats peuvent participer à des conférences internationales en lien avec leur domaine de recherche.

6) Soumission des formulaires de recherche relatifs à la pertinence des projets de recherche (I et II)

Une fois les rapports de pertinence soumis approuvés par le jury désigné, le candidat peut officiellement commencer son projet de recherche et sa thèse. L'approbation peut intervenir après un minimum de douze mois d'inscription ou de candidature.



7) Soumission de l'ébauche de thèse aux programmes européens de l'UCN

Lors de la rédaction de leur thèse, les candidats doivent participer régulièrement (au moins deux fois par an) aux webinaires doctoraux en ligne avec leur directeur de thèse, en présentant des chapitres de leur travail. Ils sont également tenus de rencontrer régulièrement leurs tuteurs, par webinaire ou par écrit, afin de discuter de l'avancement de leurs recherches. À la fin de chaque semestre, les chercheurs et leurs directeurs de thèse doivent soumettre un rapport d'avancement au comité de recherche. Le sujet choisi doit être pertinent et bien défini, avec un champ d'étude précis et intéressant, tout en restant suffisamment large pour permettre la collecte de données suffisantes. Élaborez un plan détaillé, en notant toutes les informations et idées qui vous sont venues à l'esprit lors de votre revue de la littérature. Préparez une première version, en organisant les informations recueillies. Cette version devra être révisée afin d'obtenir la première ébauche de votre article de recherche.

8) Approbation du projet de thèse par les programmes européens de l'UCN

Une fois les chapitres, puis la thèse complète, approuvés par le jury, le candidat finalise officiellement son projet de recherche et sa thèse, en tenant compte des commentaires du jury. Cette approbation peut intervenir au minimum vingt-quatre mois après l'inscription ou le début de la candidature.

9) Soumission de la thèse aux programmes européens de l'UCN

Le candidat rédige et soumet une thèse de 40 000 à 80 000 mots démontrant clairement une maîtrise approfondie du sujet et contribuant à l'avancement des connaissances. Avant de soumettre sa thèse, l'auteur doit disposer de tous les documents requis. La lettre de motivation et le résumé sont des éléments essentiels. Le résumé doit être soigneusement rédigé et présenter l'objectif et le champ d'application de l'étude. La lettre de présentation décrit le problème principal abordé et la théorie employée ; la méthode utilisée ; les données recueillies ; les principaux résultats ; les limites de l'étude ; et ses implications pour la théorie et la pratique. Elle met en lumière l'originalité de la recherche menée, l'importance capitale de ses résultats pour l'avenir de la discipline, et le caractère exceptionnel et pertinent des méthodologies employées.

10) Approbation et évaluation de la thèse de recherche par les programmes européens de l'UCN

Le jury désigné examinera la thèse. Lorsque les directeurs de thèse estiment que le travail est prêt pour l'examen, la thèse est soumise au jury. Après examen, les jurés peuvent demander une nouvelle soumission avec des corrections ou autoriser la soutenance orale.



11) Soumission de la présentation PowerPoint de la thèse

Une fois l'autorisation de soutenance orale accordée, le candidat soumet une présentation PowerPoint de sa thèse, abordant la question de recherche, la méthodologie et les résultats en 25 diapositives maximum. Cette présentation sera utilisée lors de la soutenance orale.

12) Soutenance orale et examen final en ligne

Le candidat défend sa thèse (environ 40 000 à 80 000 mots) à l'aide de sa présentation PowerPoint. Les jurés examinent la thèse et la présentation, et posent des questions au candidat. L'évaluation se fait lors d'une soutenance orale formelle en direct (en face à face) réunissant l'étudiant, deux examinateurs et le directeur de thèse.

13) Publication de l'article de recherche dans une revue indexée

L'objectif principal de la rédaction d'un article de recherche est de résumer les résultats et le sujet de la thèse. Il est essentiel de vérifier le champ d'application de la revue visée ; même une recherche remarquable et novatrice risque d'être refusée si son sujet ne correspond pas au champ d'application de la revue. La qualité d'une revue est évaluée en fonction du nombre de services de résumé et d'indexation. Il est recommandé d'adopter une approche équilibrée et réaliste lors du choix de la revue. Un article de recherche doit être formaté conformément aux directives de la revue ou au guide de style. Assurez-vous que le nombre de mots se situe dans la fourchette autorisée. Les informations sur l'auteur, un bref résumé et des mots-clés doivent être fournis. Le texte doit être structuré en quatre parties : Introduction, Méthodologie, Résultats, Discussion et Conclusion. Les références doivent être citées dans le texte conformément aux directives et listées après la conclusion. Toutes les autres informations nécessaires concernant l'éthique, les conflits d'intérêts, le financement et les remerciements doivent figurer sur la page de titre. Tous les critères ci-dessus doivent être pris en compte si l'on souhaite publier un article de recherche dans une revue à fort index.

14) Obtention du Doctorat en Sciences Psychologiques (recherche)

Une fois que le jury a validé les modifications nécessaires et que le candidat a soutenu avec succès sa thèse, le doctorat en gestion est décerné.



Normes et exigences de recherche relatives aux thèses

Thèse

Une thèse, ou mémoire, est un document présenté à l'appui d'une candidature à un diplôme universitaire ou à une qualification professionnelle, et qui expose les recherches et les résultats de l'auteur. Dans certains contextes, le terme « thèse » ou un terme apparenté est utilisé pour désigner une partie d'un cursus de licence ou de master, tandis que « thèse » s'applique généralement à un doctorat.

Structure et style de présentation

Structure

Une thèse peut être présentée sous forme de publication ou de monographie, avec ou sans articles annexes. De nombreux programmes de troisième cycle permettent toutefois aux candidats de soumettre un recueil d'articles publiés. Une monographie classique comprend une page de titre, un résumé, une table des matières regroupant les différents chapitres (introduction, revue de la littérature, méthodologie, résultats, discussion et bibliographie, ou plus généralement une section de références). Leur structure varie selon les différents domaines d'études (arts, lettres, sciences sociales, technologies, sciences, etc.) et leurs spécificités. Dans une thèse par articles, les chapitres présentent une introduction et une analyse approfondie des articles publiés et non publiés qui y sont annexés.

Les dissertations rendent généralement compte d'un projet de recherche, d'une étude ou d'une analyse poussée d'un sujet. Leur structure expose l'objectif, la littérature scientifique antérieure pertinente, les méthodes employées et les résultats obtenus. La plupart des universités mondiales utilisent une structure en plusieurs chapitres :

- a) une introduction : elle présente le sujet de recherche, la méthodologie, ainsi que sa portée et son importance ;
- b) une revue de la littérature : elle passe en revue la littérature pertinente et montre comment celle-ci a éclairé la problématique de recherche ;
- c) un chapitre méthodologique : il explique la conception de la recherche et justifie le choix des méthodes de recherche, de la population, ainsi que de la collecte et de l'analyse des données utilisées ;
- d) un chapitre de résultats : il présente les résultats de la recherche ;
- e) un chapitre d'analyse et de discussion : il analyse les résultats et les discute dans le contexte de la revue de la littérature (ce chapitre est souvent divisé en deux parties : analyse et discussion) ;
- f) une conclusion : elle présente le jugement ou la décision à laquelle aboutit la thèse.



Style

Les établissements délivrant des diplômes définissent généralement leur propre style que les candidats doivent respecter lors de la rédaction de leur thèse. Outre les chartes graphiques propres à chaque établissement, il existe de nombreuses normes et recommandations nationales et internationales, spécifiques à chaque discipline, pour la présentation des thèses, comme par exemple la norme ISO 7144. Parmi les autres normes internationales applicables, citons l'ISO 2145 relative à la numérotation des sections, l'ISO 690 relative aux références bibliographiques et l'ISO 31 relative aux quantités ou unités.

Certaines chartes graphiques plus anciennes exigent que les pages liminaires (page de titre, résumé, table des matières, etc.) soient numérotées en chiffres romains, indépendamment du corps du texte. La norme internationale pertinente et de nombreux guides de style plus récents reconnaissent que cette pratique de mise en page peut prêter à confusion, car les visionneuses de documents électroniques numérotent toutes les pages d'un document de manière continue à partir de la première, indépendamment de la numérotation imprimée. Par conséquent, elles abandonnent la numérotation traditionnelle distincte pour les pages liminaires et imposent une numérotation unique en chiffres arabes, commençant par 1 pour la première page imprimée (le recto de la page de titre). Les exigences de présentation, notamment la pagination, la mise en page, le type et la couleur du papier, l'utilisation de papier sans acide (lorsqu'un exemplaire de la thèse sera conservé dans les collections permanentes de la bibliothèque), le format du papier, l'ordre des éléments et le style de citation, seront vérifiées page par page par le responsable des admissions avant l'acceptation de la thèse et la délivrance d'un accusé de réception.

Cependant, des normes strictes ne sont pas toujours requises. De nombreuses universités n'imposent que des exigences générales concernant la taille des caractères et la mise en page, et laissent une grande liberté quant aux détails typographiques.



Comité de thèse

Le comité de thèse (ou comité de dissertation) est un comité qui supervise la thèse d'un étudiant. Aux États-Unis, ces comités sont généralement composés d'un directeur de thèse et d'au moins deux membres, qui supervisent l'avancement de la thèse et peuvent également constituer le jury lors de la soutenance orale (voir Soutenance de thèse).

Dans la plupart des universités, le comité est choisi par l'étudiant ou l'établissement en concertation avec son directeur de thèse, généralement après la réussite des examens de synthèse ou la réunion de présentation du projet de thèse. Les membres du comité sont des docteurs dans leur domaine (titulaires d'un doctorat ou d'un autre titre) et ont pour mission de lire la thèse, de formuler des suggestions d'amélioration et d'assister à la soutenance. Parfois, au moins un membre du comité doit être professeur dans un département différent de celui de l'étudiant.

Rôle du directeur de thèse

Le rôle du directeur de thèse est d'accompagner et de soutenir l'étudiant dans ses études et de déterminer si sa thèse est prête pour la soutenance. La thèse est rédigée par l'étudiant, et non par le directeur de thèse. Les responsabilités du directeur de thèse incluent également la vérification du respect des droits d'auteur et la garantie que l'étudiant a bien inclus dans sa thèse une déclaration attestant qu'il en est l'unique auteur.

Règlement relatif aux thèses

- 1) L'Université, sur la base des propositions du comité d'examen des thèses, définit les sujets de thèse, leur étendue et leurs modalités, ainsi que les exigences relatives aux thèses.
- 2) Une thèse de doctorat est un travail monothématique qui apporte des résultats nouveaux ; il ne s'agit pas d'une compilation de la littérature existante, mais d'une recherche originale menée personnellement par le candidat.
- 3) En règle générale, la thèse est rédigée en espagnol. Un candidat de nationalité étrangère ou d'une autre nationalité doit demander à la commission d'admission l'autorisation de rédiger sa thèse dans une langue étrangère. Si la commission d'admission dispose des compétences linguistiques nécessaires, elle approuvera la demande. Une thèse rédigée dans une langue autre que l'espagnol ou l'anglais doit comporter un résumé en espagnol ou en anglais d'une longueur maximale de 10 pages. En fonction des places disponibles et des capacités d'encadrement, les langues d'enseignement suivantes sont particulièrement approuvées : espagnol, anglais et allemand.
- 4) L'utilisation de mémoires de master ou de thèses de doctorat ayant déjà servi à l'obtention d'un diplôme universitaire est interdite. Le candidat ne peut soumettre comme thèse de recherche son mémoire de fin d'études, ni aucun autre mémoire de qualification, ni un travail



de compilation. L'université peut accepter une thèse ou un doctorat antérieur uniquement à des fins de revalidation du diplôme en vue de l'obtention d'un diplôme équivalent.

5) Le candidat soumet sa thèse au jury d'examen. La thèse doit être rédigée à l'aide d'un logiciel de traitement de texte, imprimée et reliée. À la demande du candidat ou sur recommandation du jury d'examen, la soumission d'une version électronique est autorisée. Deux exemplaires papier de la thèse doivent être envoyés à l'université.

6) Pour évaluer une thèse, le jury d'examen désigne au moins un membre du personnel titulaire d'un titre de maître de conférences ou de professeur, ou d'un titre universitaire de docteur en administration des affaires (DBA), de docteur (Dr) ou d'un diplôme équivalent de niveau doctoral. L'évaluateur (ou les évaluateurs) est (sont) désigné(s) par le jury.

7) L'évaluateur examine d'abord l'aspect méthodologique de la thèse. En cas d'évaluation positive, la thèse est évaluée d'un point de vue spécialisé et disciplinaire. Une évaluation positive est une condition préalable à la convocation du candidat à la soutenance et à l'examen.

8) L'évaluateur désigné soumet au jury, dans un délai de 60 jours à compter de la remise de la thèse, son évaluation. Il y indique si la thèse satisfait ou non aux exigences du jury et du présent programme d'études. Dans son évaluation, l'évaluateur formule également des observations sur le contenu de la thèse et, en conclusion, indique s'il recommande ou non la soutenance, ou s'il recommande une réécriture.

9) Si l'évaluateur ne recommande pas la soutenance de thèse, le candidat peut la réécrire et la soumettre à nouveau à l'évaluation lors de la prochaine date limite de dépôt des thèses fixée par le jury. S'il ne soumet pas sa thèse dans les délais impartis, il sera radié de la liste des candidats aux examens et aux soutenances. Le candidat peut demander par écrit au jury une prolongation du délai de dépôt de sa thèse, et ce, à deux reprises au maximum.

10) Dans les six mois suivant le dépôt de la thèse et précédant l'examen, le jury notifie par écrit au candidat le lieu, la date et l'heure de l'examen en ligne, ainsi que le résultat de l'évaluation de sa thèse.

11) L'invitation à la soutenance et à l'examen de thèse est subordonnée à une évaluation positive de la part du jury.



STRUCTURE DE LA RÉDACTION D'UNE THÈSE

La structure de la thèse doit comprendre les sections suivantes. Il est important de noter que les titres ci-dessous peuvent être modifiés ou structurés selon les choix du chercheur. Cependant, la répartition des chapitres restera inchangée.

TABLE DES MATIÈRES

1. Page de couverture
2. Page de titre
3. Remerciements
4. Résumé
5. Table des matières
6. Liste des figures, graphiques et tableaux
7. Chapitre 1 : Introduction
8. Chapitre 2 : Revue de la littérature
9. Chapitre 3 : Méthodologie de recherche
10. Chapitre 4 : Résultats et analyses
11. Chapitre 5 : Discussion
12. Chapitre 6 : Conclusions
13. Chapitre 7 : Recommandations et perspectives
14. Références
15. Bibliographie
16. Annexes
17. Relecture, correction et publication

Page de couverture

La page de couverture d'une thèse de doctorat doit indiquer le titre de la recherche. Le chercheur peut choisir d'ajouter un filigrane relatif à l'étude de cas ou à l'université/l'organisme certificateur sur cette page.



Page de titre

La page de titre comprend le titre de la thèse. Elle doit être accompagnée des informations suivantes :

- Titre de la thèse de doctorat en MAJUSCULES.
- Nom du doctorant.
- Nom du département.
- Nom de l'université.
- Nom du programme.
- Nom du directeur de thèse.
- Date de soutenance.

Remerciements

Cette page de remerciements est essentielle, car elle permet au chercheur de remercier toutes les personnes qui l'ont guidé et soutenu dans la réalisation de ses recherches. Elle commence généralement par : « Je tiens à remercier... »

Résumé

Cette page présente les objectifs et la méthodologie de la recherche. Les résultats et la conclusion y sont également exposés. Toutefois, si le chercheur souhaite fournir des informations plus détaillées sur sa recherche, ce résumé sera alors intitulé « Résumé ». Le « Résumé » est une description détaillée du processus de recherche présenté de manière concise dans le « Résumé ».

Table des matières

La page « Table des matières » sert de guide à l'ensemble du document de recherche, avec une numérotation précise des pages. Elle répertorie tous les titres et sous-titres. Dans la version électronique de la thèse de doctorat, cette page permet d'accéder directement à la page souhaitée.



Liste des figures, graphiques et tableaux

Cette page répertorie les figures, graphiques et tableaux intégrés au document de recherche. Pour faciliter leur consultation, elle indique les numéros de page ainsi que le titre de chaque figure, graphique et tableau.



Chapitre 1 : Introduction

Ce chapitre, généralement le premier de la thèse de doctorat, doit inclure les éléments suivants :

- Énoncé de la recherche
- Contexte de la recherche
- Objectifs de la recherche
- Question/Problème de recherche
- Objectifs de la recherche
- Hypothèses de recherche (le cas échéant)
- Pertinence de la recherche
- Structure de la recherche

Chapitre 2 : Revue de la littérature

Il s'agit de partir de l'inconnu pour atteindre le connu. Dans ce chapitre, le chercheur doit évaluer tous les aspects susceptibles d'enrichir les informations relatives aux objectifs de la recherche. Ce chapitre doit donc comprendre :

- Connaissances empiriques
- Réalisations conceptuelles
- Réflexions théoriques Pour atteindre ces objectifs, le chercheur doit consulter des ouvrages pertinents, des articles de revues à comité de lecture, ainsi que diverses données et informations officielles disponibles à la bibliothèque universitaire. De plus, afin de rechercher les informations pertinentes sur Internet, il est nécessaire de privilégier les sources les plus fiables telles que Google Scholar, JSTOR, Emerald, EBSCO, etc. Pour résoudre les problèmes liés au sujet traité, la recherche doit suivre l'approche suivante :

Évaluation des sources – Identification des thèmes et des débats – Identification des lacunes – Élaboration de la structure – Début de la revue de la littérature.

Remarque : Chaque source doit être correctement citée afin d'éviter le plagiat.

L'objectif de l'étude doit suggérer un cadre théorique qui sera développé dans ce chapitre. La revue de la littérature décrit et analyse ainsi les recherches antérieures sur le sujet. Ce chapitre ne doit cependant pas se contenter de compiler les résultats d'autres chercheurs. Il s'agit plutôt d'analyser et de discuter l'ensemble des connaissances afin de déterminer ce que l'on sait et ce que l'on ignore sur le sujet. Cette analyse conduit à la formulation des questions



et/ou hypothèses de recherche. Dans certains cas, il peut s'avérer nécessaire de reproduire des recherches antérieures.

Chapitre 3 : Méthodologie de recherche

Ce chapitre est élaboré une fois que le chercheur a défini les méthodes de collecte des données primaires. Les données primaires sont collectées afin de combler les lacunes identifiées dans les données secondaires. Le choix de la méthodologie de recherche appropriée dépend du type de données que le chercheur souhaite obtenir.

- L'approche qualitative concerne les données textuelles.
- L'approche quantitative concerne les données sous forme de variables statistiques.
- L'approche descriptive mesure l'information dans sa forme originale.
- L'approche expérimentale consiste à réaliser des expériences.

Ce chapitre décrit et justifie la méthode de collecte de données utilisée. Il présente également la manière dont vous avez analysé vos données.

Commencez par décrire la méthode choisie et expliquez pourquoi elle était la plus appropriée. Pour ce faire, citez les références bibliographiques pertinentes.

Ensuite, détaillez chaque étape du processus de collecte et d'analyse des données. Bien que cette section varie selon la méthode et la technique d'analyse choisies, les points suivants sont généralement abordés :

- Description du plan de recherche
- Validité interne
- Validité externe
- Description de la population et description et justification du type d'échantillon utilisé ou de la méthode de sélection des unités d'observation.
- Élaboration d'un instrument ou d'une méthode d'observation (p. ex., guide d'entretien, catégories d'analyse de contenu) Pré-test Fiabilité et validité de l'instrument ou de la méthode
- Mise en œuvre de l'instrument ou de la méthode d'observation (p. ex., entretiens, observation, analyse de contenu)
- Codage des données
- Description de l'analyse des données

Analyses statistiques et tests effectués Identification des thèmes/catégories (recherche qualitative ou historique)

Chapitre 4 : Résultats et analyses

Ce chapitre, intitulé « Résultats et analyses », doit être structuré de manière à faciliter la compréhension des idées et des raisonnements présentés par le chercheur. Il doit respecter les points suivants :

- Les résultats doivent être énoncés à partir d'observations concrètes et de calculs statistiques.
- Les résultats doivent être analysés sous forme d'énoncés, de tableaux et de graphiques pour une meilleure compréhension.
- L'analyse des résultats doit rester en lien avec les données secondaires issues de la revue de la littérature.

Ce chapitre traite exclusivement des résultats de l'analyse de vos données. Il n'aborde pas d'autres publications scientifiques ni les implications de vos résultats.

Généralement, vous commencez par décrire les analyses descriptives ou exploratoires/confirmatoires réalisées (par exemple, les tests de fiabilité, l'analyse factorielle). Vous présentez ensuite les résultats des tests d'hypothèses. Enfin, vous discutez de toute analyse ex post facto. Des tableaux et/ou des figures doivent être utilisés pour illustrer et résumer toutes les données numériques.

Pour les recherches qualitatives et historiques, ce chapitre est généralement organisé selon les thèmes ou catégories mis en évidence. Si vous avez mené des groupes de discussion ou des entretiens, il est souvent pertinent de commencer par un bref profil descriptif (par exemple, démographique) des participants. Des citations directes et des paraphrases issues des groupes de discussion, des entretiens ou des documents historiques sont ensuite utilisées pour étayer les généralisations formulées. Dans certains cas, cette analyse inclut également des informations provenant de notes de terrain ou d'autres données interprétatives (par exemple, des éléments biographiques).

Chapitre 5 : Discussion

Ce chapitre, consacré à la discussion, vise à atteindre les objectifs de la recherche en établissant le lien entre les données primaires et secondaires. Le chercheur doit tenir compte des conseils suivants pour la rédaction d'une thèse de doctorat :

- Présenter les résultats, positifs comme négatifs, de manière impartiale.
- La discussion doit ouvrir la voie à des recherches ultérieures.

L'objectif de ce chapitre n'est pas simplement de répéter vos conclusions, mais plutôt d'analyser leur signification au regard des connaissances théoriques existantes sur le sujet et de votre domaine d'expertise. Généralement, les étudiants négligent ce chapitre, alors qu'il est peut-être le plus important car il répond à la question : « Et alors ? ». Commencez par discuter de vos résultats en les reliant au cadre théorique présenté dans la revue de la



littérature. Dans certains cas, il peut être nécessaire d'introduire de nouvelles références (notamment pour les recherches qualitatives). Ce chapitre doit également aborder la signification de vos résultats pour les professionnels de la communication dans le domaine étudié. Autrement dit, quelles sont les implications pratiques de l'étude ? Les doctorants doivent également discuter des implications pédagogiques de l'étude. Que suggère l'étude pour la formation en communication de masse ?

Chapitre 6 : Conclusions

Ce chapitre résume l'ensemble du travail de recherche. Le chercheur doit y expliquer le processus de recherche et la manière dont il a démontré la pertinence de l'étude.

Chapitre 7 :

Recommandations et perspectives Le chapitre intitulé « Recommandations et perspectives » est très important car il ouvre la voie à des solutions et à de futures pistes de recherche dans les domaines concernés. Ce chapitre offre une vision de la recherche et constitue donc une partie essentielle de l'étude globale.

Références

Dans cette section, le chercheur doit lister toutes les sources secondaires utilisées dans la recherche. Cette liste doit être structurée selon le style de référence Harvard. Toute erreur dans cette section peut entraîner le rejet du travail.

Bibliographie

Dans cette liste, le chercheur doit mentionner toutes les sources littéraires qui contribuent à une meilleure compréhension du sujet de recherche.

Annexes

Cette section doit inclure des informations complémentaires sur le travail de recherche. Elle peut comprendre :

- Explication des calculs.
- Extraits de textes importants.
- Documents de référence supplémentaires.
- Liste du matériel utilisé dans la recherche.
- Figures et tableaux nécessaires.



Relecture, correction et publication

Une fois la compilation des recherches terminée, il incombe au chercheur d'examiner attentivement son travail. Pour répondre à la question « Comment rédiger une thèse ? » ou « Comment rédiger une thèse de doctorat ? », la liste des vérifications nécessaires est présentée ci-dessous :

Vérification du contenu – Correction grammaticale – Références appropriées – Levée des ambiguïtés – Respect de la longueur prescrite – Vérification anti-plagiat – Soumission et publication.

Assurez-vous que l'ensemble du travail soit soigneusement examiné. La recherche doit :

- Vérifier la cohérence de l'ensemble du contenu.
- Corriger l'orthographe et la grammaire.
- Utiliser un mode de référencement approprié, conforme au style prescrit.
- Lever toute ambiguïté pour une compréhension claire.
- Respecter le nombre de mots prescrit.
- Vérifier l'ensemble du document pour détecter tout plagiat et éviter toute poursuite judiciaire.
- Soumettre pour approbation finale et publication.

Pour la finalisation, Il est évident que les doctorants doivent prévoir plus de temps.

Ne comptez pas sur votre directeur de thèse ou les membres de votre comité pour corriger votre thèse. Avant de soumettre toute ébauche, vous devez relire et corriger soigneusement votre travail.

La révision s'effectue à au moins deux niveaux. La micro-révision consiste à corriger les fautes d'orthographe et de grammaire. Elle comprend également la vérification de la structure des phrases et des paragraphes, l'utilisation cohérente des termes et la variété du vocabulaire.

La macro-révision évalue la structure globale de la thèse. Il s'agit notamment de s'assurer que chaque chapitre s'enchaîne logiquement avec le précédent, que les titres et sous-titres sont utilisés correctement et de manière cohérente, et que des transitions sont présentes entre les principaux sujets.

La macro-révision permet également de déterminer si certaines parties de la thèse doivent être simplifiées ou développées. Dans certains cas, il peut être nécessaire de faire appel à un correcteur professionnel.

Laissez au directeur de thèse le temps de lire votre thèse au moins deux fois avant de la soumettre aux membres de votre comité. Ne vous attendez pas à soumettre votre thèse ou



mémoire finalisé(e) au directeur de thèse et à le soutenir la même semaine ou la semaine suivante. Il est d'usage de remettre votre thèse ou mémoire aux membres du comité au moins une semaine avant la soutenance.

Il vous incombe de réserver une salle pour la soutenance et d'apporter la page de signature ainsi que le formulaire d'examen.

Préparez-vous à des corrections après la soutenance. Vous pouvez accélérer le processus d'approbation par l'école doctorale en soumettant une version préliminaire de votre thèse ou mémoire au personnel avant la soutenance.

Il est d'usage de fournir à votre directeur de thèse et aux membres du comité un exemplaire relié de la version finale de votre thèse ou mémoire.



Modalités de formation

Ce programme est proposé en ligne via CBIT, offrant une expérience d'apprentissage dynamique et personnalisée, adaptée au mode de vie de chaque apprenant. Grâce à notre approche pédagogique flexible, chacun peut se consacrer pleinement à ses études, où qu'il soit et à son propre rythme. Cette adaptabilité favorise un parcours de formation plus enrichissant. Ce programme est également accessible via les centres partenaires agréés par CBIT. UCN European Programs à Paris est un centre partenaire agréé par CBIT.

Diplôme de troisième cycle (Doctorat en Sciences Psychologiques (recherche))

Le doctorat en Sciences Psychologiques (recherche) de l'UCN est un programme doctoral intégré qui applique les compétences de recherche à une approche stratégique en gestion et administration des affaires. Ce programme forme des experts en recherche commerciale capables d'appliquer directement leurs compétences de niveau doctoral 8 (QCF) en tant que cadres dirigeants au sein d'une organisation.



- **Durée du programme et modalités pédagogiques (entièrement en ligne, langue d'enseignement)**

DURÉE : trois (3) ans (180 ECTS)

MODALITÉ : entièrement en ligne

LANGUE D'ENSEIGNEMENT : Anglais.

- **Critères d'évaluation**

Une évaluation sera appliquée à chaque module ainsi qu'à la certification globale.

- Distinction (D) : 70 % et plus
- Mention (M) : 60-69 %
- Réussite (P) : 40-59 %
- Échec (F) : 0-39 %

- **Frais de scolarité et coûts annexes, avec détail**

Frais d'inscription 100,-- EUR

Frais de scolarité 6.500,-- EUR pour E-DBA de 120 ECTS

Frais de remise de diplôme 250,-- EUR

Les frais d'inscription ne sont pas remboursables (une dispense est possible).

Les frais de scolarité sont payables en totalité lors de l'inscription.

Les frais de remise de diplôme sont payables avant l'obtention du diplôme.

- **Modalités de paiement et politique de remboursement**

Les étudiants disposent de 14 jours pour se désinscrire d'un programme et aucun paiement ne sera exigé avant cette date. Après encaissement, aucun remboursement ne sera accordé pour les programmes entièrement en ligne où tout le matériel pédagogique ou l'accès au programme a été fourni.



- **Conditions d'admission et qualifications requises**

CONDITIONS D'ADMISSION : Qualifications professionnelles ou certifications équivalentes, expérience professionnelle, réalisations et cours ou qualifications de cycle permettant une recommandation de crédits pour le programme ou expérience de recherche.

- **Droit de rétractation de quatorze jours conformément à l'article L. 444-6 du Code de l'éducation**

Conformément à l'article L. 444-6 du Code de l'éducation, l'apprenant dispose d'un délai de quatorze jours à compter de la date de signature du contrat de formation pour exercer son droit de rétractation, sans avoir à justifier de motifs ni à payer de pénalités. Pour exercer ce droit, l'apprenant adresse à UCN European Programmes, par lettre recommandée avec accusé de réception, une demande de rétractation à l'adresse indiquée sur le contrat de formation.

- **Type de certificat ou de titre délivré, avec mention explicite de sa nature institutionnelle**

Les diplômes et titres délivrés sont des titres institutionnels d'établissement et ne confèrent pas les grades ni titres universitaires français conférés par l'État au sens des articles L. 613-1 et L. 731-14 du Code de l'éducation.

- **Coordonnées des programmes européens de l'UCN (adresse postale, courriel, téléphone)**

Bureau de Paris

*UCN European Programmes
7, rue de Castellane
75008 Paris 8^e Arrondissement
France*

studies@ucn-europe.university

+43 664 3454007